



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RÉUSSIE  
EPS  
COOPÉRATIVE  
INCLUSIVE

## QUELLE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN EPS ?

Durant cette période difficile, les modalités de la continuité pédagogique et éducative sont à construire dans toutes les disciplines. Elles seront variables selon le profil des élèves et les contextes. Nous sommes persuadés que vous saurez trouver des voies prometteuses pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin.

L'éducation physique et sportive doit nécessairement apporter sa contribution à l'effort de solidarité souhaité, afin d'accompagner les enfants et les adolescents et être force de propositions à la fois originales et utiles. Vos contributions au sein de vos établissements en témoignent en témoignent déjà de façon remarquable.

Cet épisode épidémique doit permettre à l'EPS de démontrer son utilité par sa capacité à porter à la connaissance de tous les élèves de collège et de lycée des contenus et des dispositifs permettant une pratique physique régulière plus ou moins modérée, garante d'un maintien dynamique de sa santé physique à un moment où celle-ci peut être mise à mal. Elle permet également de jalonner l'emploi du temps des élèves en proposant une organisation du quotidien qui accorde de façon systématique une place à l'entretien physique venant ainsi rompre une trop grande sédentarité contrainte.

L'EPS peut apporter une contribution significative et singulière autour de trois principes :

- La **gestion par l'élève de son emploi du temps** en prévoyant une alternance des différentes activités scolaires et inscrire des temps d'activité physique.
- L'**entretien physique par une pratique physique quotidienne** facile d'accès, sécuritaire et adaptée aux profils. Il s'agira ici de concevoir des contenus immédiatement exploitables qui ne mettent pas en danger l'élève et qui privilégient une activité physique individuelle.
- La **régulation et le suivi de son activité physique hebdomadaire** grâce à la tenue d'un cahier d'entraînement (objectif, nature et volume des activités physiques effectuées), éventuellement suivi par les équipes pédagogiques EPS.

Les contenus, en appui sur les expériences vécues à vos côtés, pourront envisager de :

- *Préciser les outils et méthodes pour prendre en charge une activité physique minimale et sécuritaire,*

- *Décliner une citoyenneté en acte dans le respect des règles d'hygiène, garante d'une épidémie endiguée,*
- *Donner les clés du maintien de sa santé face à une sédentarité forcée,*
- *Éventuellement, de poursuivre l'apport de connaissances à propos de la culture physique sur laquelle elle s'appuie.*

Ainsi l'EPS se redéfinit de façon ponctuelle pour répondre aux contraintes de la situation. Elle pourra bien entendu trouver ses déclinaisons locales en fonction des contextes et des ressources disponibles. Elle incitera à la prise en charge autonome, pérenne d'une pratique physique essentielle et personnalisée.

Les équipes disciplinaires sont invitées à mettre en place une veille pédagogique en utilisant les ENT de leurs établissements ou d'autres supports permettant de conserver un lien fonctionnel avec les élèves, de prévenir les isolements. « Cette crise sanitaire nous pousse en effet à réfléchir la classe "hors la classe" » tout en gardant à l'esprit les « risques d'amplifier les inégalités » (Pascal Plantard dans une tribune du monde). Ainsi, ne perdons pas de vue les principes d'humilité, d'équilibre et d'accessibilité des ressources mises à disposition des familles et des élèves.

Nous invitons les équipes EPS à se tenir informées en consultant le site disciplinaire EPS de notre académie. Ce dernier sera la voie de communication privilégiée. Des ressources vous seront proposées à partir des entrées motivationnelles des élèves pour effectuer une pratique physique en contexte contraint : se défouler, s'entretenir (se maintenir en bonne santé, se détendre), se renforcer.

### **ÉGALEMENT UN TEMPS À EXPLOITER EN ÉQUIPE**

Même si les priorités nous éloignent ponctuellement des occupations professionnelles entendues, l'idée même de continuité pédagogique peut constituer une occasion de partages en équipe autour des chantiers de conception engagés :

- Continuer la formalisation des projets d'EPS, et de l'enseignement facultatif ;
- Réfléchir sur l'évaluation du socle commun à travers la discipline ;
- Pour le lycée formaliser les épreuves certificatives du baccalauréat et les outils d'évaluation ;
- ...

Nous vous savons dans une période délicate où il s'agit en premier lieu de prendre soin de vous et des vôtres. Cela reste une priorité dans ce contexte fortement contraint.

Nous restons disponibles pour échanger et partager vos questions. Croyez en l'assurance de notre soutien dans cette période délicate et ce contexte si particulier.

Bien à vous,

L'équipe des IA-IPR d'EPS

Gwladys VASSEUR

Didier CEBE

Christian MORONVAL

Eric OUTREY




